

COMPTE RENDU
CONSEIL SYNDICAL DU 21 MARS 2024

Etaient présents : Sury-aux-Bois : Jacques LEMERCIER (Président), Françoise HEBERT (suppléante),
Clément DAVID (titulaire).
Châtenay : Christophe AQUEVILLO (titulaire), Christiane JACQUINOT (titulaire), Gérard
BEAUDOIN (suppléant).
Combreux : Pierre BREMOND (titulaire), Christian GASNIER (titulaire)

Etaient absents excusés : Sury-aux-Bois : Sylvie PREVOST (suppléante).
Châtenay : Dominique BLONDEAU (suppléant).
Combreux : Philibert de la ROCHEFOUCAULD (suppléant).

Le 21 mars à 18 h 30, les membres du Syndicat, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Jacques LEMERCIER.

A leur arrivée, les participants émergent la feuille de présence qui leur est présentée.

Le Président constate que le quorum est atteint et déclare que le Conseil peut valablement délibérer.

NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

M. Pierre BREMOND est nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 07 MARS 2024

Le Président donne lecture du compte-rendu du conseil syndical du 07 mars 2024 qui est approuvé à l'unanimité.

ATTRIBUTION DU MARCHE DE MAITRE D'ŒUVRE POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DU RESEAU D'EAU POTABLE – PROBLEMATIQUE CHLORURE DE VINYLE MONOMERE

A la suite de l'étude diagnostic et du schéma directeur du système d'alimentation en eau potable et de la réalisation de plusieurs campagnes de mesure du Chlorure de Vinyle Monomère (CVM) du réseau de distribution du SIAEP, un avis d'appel d'offres a été publié sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics AWS concernant une mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux du réseau d'eau potable afin de résoudre la problématique du CVM.

Les critères d'attribution retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

- 60 % valeur technique de l'offre,
- 40 % prix des prestations.

Sept offres ont été déposées sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics AWS.

Après analyse et pondération des notes attribuées, la Sté SAFEGE, 20 rue André Dessaux – 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS, s'est vu attribuer la note de 16,4 sur 20 ce qui la place en première position avec une offre d'un montant de 98.575,00 € HT.

Il est proposé au conseil syndical :

- **d'approuver** le choix de la Sté SAFEGE, 20 rue André Dessaux – 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS, pour mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux du réseau d'eau potable afin de résoudre la problématique du CVM, pour un montant de 98.575,00 € HT.
- **d'autoriser** le Président à signer tout document nécessaire relatif à ce dossier.

Votants : 6 Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 0

MARCHE DE MAITRE D'ŒUVRE POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DU RESEAU D'EAU POTABLE – PROBLEMATIQUE CHLORURE DE VINYLE MONOMERE
DEMANDE DE SUBVENTION AESN

A la suite de l'approbation du choix de la Sté SAFEGE, 20 rue André Dessaux – 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS, pour exécuter la mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux du réseau d'eau potable afin de résoudre la problématique du CVM, pour un montant de 98.575,00 € HT

Il est proposé au conseil syndical :

- **de solliciter** une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie au montant maximum, pour réaliser ces travaux sur les communes de Châtenoy et Sury-aux-Bois,
- **d'autoriser** le Président à signer tout document nécessaire relatif à ce dossier.

Votants : 6 Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 0

QUESTIONS DIVERSES

- Dans le cadre de l'appel d'offre pour la nouvelle usine de traitement, la Sté SOGEA (M. Gircour) et la Sté MARTEAU (M. Cacheux) viendront visiter le site semaine prochaine.
- Concernant le budget 2024, il serait souhaitable que les membres du SIAEP reçoivent la maquette une semaine à 10 jours avant le vote de façon à pouvoir l'étudier. La date limite de dépôt du budget est fixée au 15 avril 2024.
- Le relevé des compteurs s'effectuera comme d'habitude au mois de septembre prochain.
- Renseignements pris, nous n'avons pas la possibilité d'avoir recours à des subventions du département (DETR, Fonds Vert...)

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance clôturée à 19 h 10.

Jacques LEMERCIER
Président

Pierre BREMOND
Secrétaire